

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie
= Swiss journal of sociology

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Soziologie

Band: 8 (1982)

Heft: 3

Artikel: L'interview de groupe

Autor: Streiffeler, Friedhelm

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-814333>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'INTERVIEW DE GROUPE

Friedhelm Streiffeler

Ziegelhofstr. 58
D-2900 Oldenburg / RFA

ZUSAMMENFASSUNG

Der Verfasser geht von der Erfahrung aus, dass bei Einzelinterviews in afrikanischen Dörfern oft unaufgefordert andere Personen hinzukommen und an dem Interview teilnehmen, indem sie gemeinsam die Antworten diskutieren. Es wird dann durch eine kritische Analyse der Einzelbefragung und der vorliegenden Literatur zum Gruppeninterview sowie in Orientierung an der Gruppenpsychologie versucht, eine Methodologie dieser spontan realisierten Gruppeninterviews zu entwickeln, um ihnen eine wissenschaftliche Grundlage zu geben. Der Artikel geht dann auf die Indikation des Gruppeninterviews ein, beschreibt seine Anlage und Durchführung und gibt Hinweise für seine Auswertung. Es werden auch Überlegungen über die Anwendung des Gruppeninterviews in westlichen Gesellschaften und zum Verhältnis von Gruppeninterview und Handlungsforschung angestellt.

RESUME

L'auteur part de l'expérience que lors d'interviews individuelles dans les villages africains, d'autres personnes rejoignent l'enquête sans être conviées et participent à l'interview, en discutant ensemble les réponses. Par une analyse critique de l'interview individuelle et de la littérature existante sur l'interview de groupe, ainsi que par la référence à la psychologie des groupes, l'auteur essaie de développer une méthodologie de ces interviews de groupe pour leur donner un fondement scientifique. L'article traite de l'indication de l'interview de groupe, de sa planification et de son exécution et fait quelques propositions pour son dépouillement. Des réflexions sont également faites sur l'application de cette technique aux sociétés occidentales et sur la relation entre l'interview de groupe et la recherche-action.

1. INTRODUCTION

Nul n'ignore qu'en Afrique la recherche sociale n'en est qu'à ses débuts. Elle est souvent basée sur une simple application au contexte africain de techniques de recherche importées d'Europe ou d'Amérique. Cette recherche sociale devient alors africaine par le simple fait qu'elle traite de phénomènes sociaux propres à l'Afrique. Mais la transposition de ces techniques de recherche soulève un problème général commun aux techniques de recherches les plus diverses. En effet, qu'il s'agisse de remplir un questionnaire, de répondre à un intervieweur, ou de subir un test psychologique, on observe souvent que d'autres personnes s'associent au sujet enquêté et participent de ce fait-même à l'enquête. Tout se passe comme si elles voulaient corriger et rectifier le déroulement de l'enquête, ou épargner au sujet une situation jugée artificielle. Cette tendance s'observe surtout dans les villages, mais aussi en ville, dans des communautés de vie et de travail. On a longtemps ignoré ces tendances et leur caractère systématique, en essayant de prendre certaines précautions pour s'assurer une interview individuelle. Ces précautions allaient de la mise à l'écart de l'interviewé au dispersement de l'attroupement, auquel on avait au préalable imposé le silence. Cependant, à côté de cette attitude classique, il y a aussi une autre réaction possible : l'enquêteur pourrait s'interroger sur le bien-fondé de la conception de son enquête, autrement dit, réfléchir sur la possibilité de remplacer en certaines circonstances l'interview individuelle par l'interview de groupe.

2. LES PROBLEMES DE L'INTERVIEW DE GROUPE

L'interview de groupe constitue-t-elle en recherche sociale une technique suffisamment fondée et élaborée pour que le chercheur africaniste puisse s'y référer comme aux autres ?

Elle existe certes, dans la recherche sociale occidentale comme institution méthodologique; toutefois, il n'y a unanimité entre les chercheurs ni sur la manière de l'utiliser et de la dépouiller, ni sur la validité de ses résultats. L'interview de groupe se situe par conséquent en dehors des méthodes conventionnelles; ce n'est donc pas un produit "prêt à l'importation". Si la méthodologie de l'interview de groupe reste encore à établir, elle se trouve au même stade que la recherche sociale en Afrique. On pourrait donc souhaiter qu'elles se développent ensemble. Notre exposé est une première approche du problème nécessitant des élaborations et des modifications basées tant sur des considérations théoriques que des expériences concrètes. Quelles sont donc les tâches méthodologiques auxquelles il faut s'atteler ?

La première tâche est celle de déterminer l'indication de cette technique. On ne peut pas considérer qu'elle soit universelle et puisse remplacer partout les autres méthodes. Une solution satisfaisante au problème de l'indication réside dans la détermination du lieu où son application est nécessaire — et non seulement possible. Ce problème de

l'indication revêt à la fois un aspect thématique et un aspect relatif à la population à étudier à l'aide de l'interview de groupe. L'aspect thématique, ou la sélectivité thématique, concerne la question suivante : peut-on traiter avec pertinence tous les thèmes dans l'interview de groupe et dans la négative lesquels sont-ils possibles ? L'aspect relatif à la population soulève le problème suivant : peut-on appliquer cette technique à n'importe quel groupement de personnes et dans le cas contraire, à quels groupes faut-il plutôt s'adresser ?

La deuxième tâche est celle d'apporter une réponse satisfaisante à la question de savoir si et en quel sens la situation créée de l'interview de groupe est une situation contrôlée. C'est souvent en fonction de la réponse apportée à cette question que le statut scientifique de l'interview de groupe doit être accordé ou refusé. Une position intermédiaire, assez fréquente d'ailleurs, définit l'interview de groupe comme "complément" de méthodes individuelles, à titre heuristique exclusivement, pour des buts purement exploratoires. Mais, fondamentalement, cette position est typique du manque de clarté sur la validité scientifique de cette technique.

La troisième et la quatrième tâche consistent en une détermination justifiée à mener et à dépouiller l'interview de groupe. Cela revient donc à intégrer son maniement et son dépouillement dans une théorie cohérente de l'interview de groupe. Mais la tâche est encore loin d'être accomplie, si l'on tient compte du fait que d'une part la manière de mener une interview de groupe est souvent laissée au seul style personnel de l'intervieweur et que, d'autre part, le dépouillement est souvent un dépouillement ad hoc et limité.

2.1. L'INDICATION

Toute indication d'une procédure suppose la définition précise de son but. Celui de l'interview de groupe peut être délimité comme suit : *il s'agit de relever le vécu d'un problème dans un groupe par ses membres, en étudiant en même temps les tendances d'action qui se trouvent dans ce groupe.* Cette définition implique déjà deux sélectivités dans l'application de l'interview de groupe.

La première qui se rapporte à la population rétrécit le champ de l'application de l'interview de groupe à des *groupes naturels*.¹ Un groupe naturel est un groupe d'hommes qui vivent en interaction en dehors de la situation d'interview et qui ne constituent donc pas un groupement ad hoc convoqué pour l'interview de groupe. A titre d'exemple, on peut citer des villages, des équipes de travail, l'effectif d'une entreprise moyenne, les membres d'une classe d'enseignement, les groupes de voisinage dans une ville, avec des relations sociales étroites et des interactions fréquentes, etc., en un

1 Ce n'est que ces derniers temps que ce point est devenu clair dans la littérature scientifique sur l'interview de groupe; voir Volmberg, 1977, 202 et Nissen, 1977, 64-68.

mot, des unités sociales de travail et de vie. Les groupes naturels ne doivent pas être confondus avec des groupes homogènes, c'est-à-dire des groupes se composant de personnes d'une même catégorie, p. ex. des femmes, des ingénieurs-agronomes, etc.. Dans tous les autres cas, l'enquête individuelle, avec ses diverses techniques, est à appliquer. Dans le contexte de la théorie de la communication, on appelle ces autres cas "public dispersé". Il est donc, p. ex., indiqué d'utiliser des interviews individuelles auprès d'un échantillon représentatif lorsqu'il s'agit d'effectuer un sondage public, dans une région définie, en vue de prédire l'issue d'une élection. En englobant ainsi les groupes naturels comme indication de l'interview de groupe, on pourrait formuler le principe abstrait que la forme sociale de l'enquête doit correspondre au niveau d'agrégation de la population enquêtée.

Si l'interview de groupe est limitée à des groupes naturels, il n'y a rien de spécifique à l'Afrique dans le champ d'application de cette technique. En effet, les arguments abstraits déjà avancés, ainsi que ceux qui le seront plus tard, stipulent que l'interview de groupe doit être la forme sociale d'enquête *partout* où les individus objets de la recherche sont associés en groupe. Cependant, pour un individu vivant dans un village africain, le rôle du groupe n'est pas le même que — pour prendre un cas extrême — pour un individu vivant dans une ville européenne. Dans ce dernier cas, l'appartenance "groupale" d'un individu est diversifiée : il peut ainsi être membre d'un groupe de travail, de sport, de loisir, d'un parti politique, de deux groupes familiaux, etc., sans que ces différents groupes se recouvrent nécessairement. Dans un village africain par contre, de tels groupes — s'ils existent — sont de loin moins différenciés, et ils sont réintégrés dans le groupe villageois, dont ils constituent des sous-groupes. Il est clair que la diversification de l'appartenance groupale en Europe renforce la position de l'individu, au détriment de l'importance des groupes. En outre, la dépendance des individus à l'égard des groupes est généralement plus forte dans un village africain qu'elle ne l'est dans une ville européenne. Ceci résulte tout d'abord des risques des éléments naturels, auxquels les individus ne peuvent faire face qu'en se maintenant en groupe, en Europe, cette fonction est occupée par un système complexe d'institutions anonymes. La tradition confère aussi une grande importance au groupe en Afrique, si un individu en détresse peut survivre, c'est bien grâce au groupe.

La comparaison entre l'Europe et l'Afrique, telle qu'elle vient d'être esquissée ci-dessus, révèle que, dans un village africain, une enquête *doit* se servir d'une interview de groupe, et non pas des interviews individuelles, sauf, évidemment, s'il s'agit de sonder des attitudes d'un individu déterminé. En Europe, en de nombreuses occasions, l'interview de groupe pourrait être indiquée, p. ex., lorsqu'il s'agit d'analyser les attitudes de footballeurs confrontés à une question concernant leur équipe. Toutefois, en comparaison avec un village africain, il y a beaucoup plus d'occasions d'avoir recours à une interview individuelle, soit parce que les groupes possèdent une interdépendance plus faible, soit parce que les personnes visées par l'enquête vivent dans des groupes différents, soit enfin parce qu'elles appartiennent à des groupes multiples et distincts. Si on se réfère à une science orientée vers les conditions essentielles de l'individu, très peu de questions de recherche peuvent faire abstraction du

groupe dans le village africain. Un enquêteur y effectuant une interview individuelle aurait donc toutes les chances d'être contré spontanément par les villageois.

Afin de mieux souligner le caractère spécifique de l'interview de groupe, il est utile de la distinguer d'autres pratiques en sciences sociales également axées sur les groupes.

- a) Une interview de groupe n'est pas une interview individuelle à plusieurs. Ici ou là, p. ex. en psychologie commerciale, ² il est d'usage de réunir des groupes et de faire des interviews en traitant de thèmes, comme l'efficacité d'une publicité, ce qui ne se réfère même pas à ce groupe ad-hoc : on y aborde des thèmes qui sont traités par ailleurs dans des interviews individuelles. Ici, l'interview de groupe est conçue comme une procédure plus économique de mener des interviews individuelles, en interrogeant plusieurs individus à la fois. Mais l'utilisation des situations de groupe pour élucider des attitudes individuelles témoigne d'un manque de logique. Toutes les critiques apportées par les tenants de l'interview individuelle à cette procédure (influence mutuelle des personnes présentes) sont justifiées.
- b) Une interview de groupe n'est pas une discussion en groupe qui devrait aboutir à n'importe quelle décision. Certes, une interview de groupe bien menée prend la forme d'une discussion où l'intervieweur s'efface progressivement; toutefois, la stricte détermination du thème de discussion ne fait pas partie de la méthodologie générale des discussions de groupe.
- c) Cette question du thème différencie aussi l'interview de groupe de la dynamique de groupe, au sens classique du terme — mis à part le fait que les séances de dynamique de groupe ne constituent pas des situations d'interview. En effet, le propre de la dynamique de groupe est précisément l'absence d'un thème donné par avance. Elle comporte donc comme règle que les participants à une séance de dynamique de groupe ne peuvent que s'occuper du "hic et nunc", ainsi que de leurs propres relations personnelles. Tout ce qui n'a pas trait à ce "hic et nunc" est banni de la délimitation thématique.
- d) Dans le contexte africain en particulier, l'interview de groupe est aussi à distinguer du "psychopalavre" ³, technique psychothérapeutique de groupe développée par le Dr. Bazinga (1968). Partant d'intentions thérapeutiques, cette technique vise la guérison *individuelle* en groupe; c'est par conséquent un jeu psychodramatique centré sur un individu (protagoniste, auxiliaires, etc.).

Cette définition implique une deuxième sélectivité, celle d'ordre thématique. Elle stipule que le thème de l'interview de groupe doit se rapporter au groupe lui-même. *L'objet de l'interview de groupe est constitué par la manière par laquelle les différents membres vivent les répercussions d'un problème affectant leur groupe, chacun selon sa position respective dans ce groupe, ainsi que la façon dont ils parti-*

2 Voir Downs et al., 1980, 394—409

3 Bazinga, 1968

cipent aux actions du groupe, toujours selon les fonctions qu'ils y occupent. Cette problématique d'objet est discutée sous trois aspects :

- a) Le premier aspect concerne la question suivante : dans quelle mesure le problème en jeu se présente-t-il de façon individualisée ? Il s'agit de voir si le problème est vécu comme une pluralité de problèmes individuels, ou, au contraire, comme un problème commun, exprimé par ses répercussions individuelles. Il ne s'agit ici que de deux cas-limites; d'une part, le cas des communalités saillantes au niveau des sous-groupes (fractions) — ce qui est le plus fréquent — et d'autre part des problèmes qui ont à la fois un aspect individuel et commun qu'il s'agit d'aborder. Le premier aspect est donc celui de la communalité de l'atteinte occasionnée par le problème.
- b) Alors que ce premier aspect concerne le mode d'existence d'un problème à l'intérieur du groupe, le second se rapporte à la relation entre ce problème et le monde extérieur au groupe, soit d'autres groupes, la société ou l'Etat, avec leurs pouvoirs respectifs. Ce deuxième aspect implique encore deux autres questions générales : d'une part la manière et la proportion dans laquelle ce monde extérieur au groupe participe au problème et d'autre part la manière et la proportion dans laquelle il est censé contribuer à la *solution* de ce problème.
- c) Le troisième aspect est d'ordre pratique. Si les deux premiers concernaient le *vécu* du problème, le troisième est relatif à la façon de faire face à ce problème, à savoir les perspectives d'action, la façon dont le groupe se forme pour l'action et les actions elles-mêmes entreprises en relation avec le thème. Il faut aussi mentionner les moyens d'action, c'est-à-dire les formes de pratique utilisées par les membres du groupe, ainsi que les moyens matériels.

Ces trois aspects qui seront abordés en détail dans le chapitre sur le dépouillement ne constituent que des aspects analytiquement séparables, les dimensions principales d'une situation par rapport à un thème donné. Dans la conduite d'une interview concrète, ils doivent être combinés, donc appliqués simultanément; il faut encore considérer des sous-thèmes très importants, tels que l'espoir ou le désespoir, impliquant ces trois aspects.

Ces considérations s'appliquent aussi lorsque la situation "groupale" sous ses divers aspects constitue le thème de discussion justifiant la situation de groupe comme terrain d'enquête : comme chacun ne peut que donner son point de vue personnel sur le groupe — ce qu'il sait en Afrique peut-être encore plus qu'ailleurs — une image plus objective du groupe exige que l'on tienne compte des prises de position des autres membres du groupe. Puisqu'il s'agit d'exprimer la situation du groupe de façon qu'elle soit acceptée par tous, il est nécessaire que chaque membre intervenant se réfère aux autres interventions faites dans le cadre de l'interview de groupe, que ce soit en contestant, en affirmant, en complétant ou en généralisant.

Si c'est cela que les adeptes du monopole de l'interview individuelle désignent par "influence", celle-ci n'est pas à évincer, contrairement à ce qu'ils prétendent; au contraire, elle a une fonction positive, parce qu'elle détermine plus valable-

ment la situation du groupe. Les discussions au sein de l'interview de groupe peuvent donc contribuer à une objectivation de l'image du groupe. Il va de soi que l'on peut, par interviews individuelles, interroger les sujets aussi sur leur groupe; toutefois, ce que l'on obtient ainsi n'est qu'un parallélisme de vues qui ne fusionnent pas. Si, en suivant cela, le chercheur rassemble ces différents points de vue afin de donner une image "objective" du groupe, il opère sur la base de sa synthèse et de sa définition d'objectivité et non sur celles qu'aura élaborées et acceptées le groupe lui-même. Il semble que c'est cette élaboration d'une position objective par le groupe et la critique des apparences subjectivistes qu'elle implique que les premiers théoriciens de l'interview de groupe ⁴ avaient en vue, lorsqu'ils déclaraient que l'interview de groupe permet au chercheur d'observer les *argumentations* sur lesquelles se fondent les positions; les communautés de position qui se dégagent de ces discussions et qui ont été interprétées par ces premiers théoriciens comme "opinion publique" (Pollock, 1955) ou "normes informelles du groupe" (Mangold) se révèlent être une notion plus largement acceptée de la situation du groupe commun.

2.2. LE PROBLEME DU CONTROLE

Dans la littérature sur l'interview de groupe, la question de son contrôle scientifique est un thème prédominant. ⁵ Ce problème provient de la grande "complexité" de l'interview de groupe, où les manifestations verbales d'un membre du groupe ne sont pas seulement des réponses à un "stimulus" provoqué par l'intervieweur, mais également des réactions aux manifestations verbales des autres membres du groupe.

Deux moyens principaux ont été proposés pour résoudre ce problème. Ils vont dans le sens d'une standardisation : une composition du groupe, représentative de la population enquêtée ou des réseaux de communication, standardisation de la situation de discussion et de l'introduction de l'animateur ("stimulus de fond"). Ces moyens, toutefois, ne résolvent pas le problème, parce qu'ils sont fondés sur le postulat injustifiable qu'une manifestation verbale d'un membre du groupe est indépendante du contexte concret de la discussion. C'est pourquoi le contrôle scientifique ne peut être établi, ni par la standardisation des repères d'identification des sujets, ni par celle de l'introduction d'un thème par l'intervieweur, le seul effet de ces mesures pouvant être celui de rendre la discussion plus artificielle.

A la réflexion, cette discussion scientifique, avec ses antinomies, est basée sur un postulat fondamental qui la sous-tend dans toutes ses alternatives: la notion de contrôle est toujours envisagée sous l'aspect du *contrôle par l'arrangement scientifique et par*

4 Pollock, 1955, Mangold, 1960

5 Volmberg, 1977

l'intervieweur: tout ce qui se déroule en dehors de ce contrôle est considéré comme non-contrôlé.

Or, si en refusant cette préconception on observe les processus de groupe, on remarque que cette supposition ne correspond pas à la réalité : le groupe lui-même exerce un contrôle, ou plus précisément, en lui demandant de discuter d'un certain thème, l'animateur lui transmet le contrôle du groupe. Ce contrôle peut être exercé par les groupes à différents degrés: il est maximal dans les groupes naturels, c'est-à-dire dans des groupes qui vivent ensemble, conformément à certaines règles, ainsi que dans des groupes pressés d'agir. Dans ces cas, les variations individuelles sont interprétées à partir d'un certain degré, comme des déviations qui entraînent des sanctions négatives. Dans la discussion de groupe ce contrôle est réalisé par des processus d'influence entre les membres du groupe. La littérature scientifique n'a jamais ignoré ces processus d'influence, mais ceux-ci ont toujours été considérés comme des *facteurs perturbateurs*. Cependant, ce qui importe, c'est d'arriver à ce point qui permette d'envisager la fonction *positive* de ces processus d'influence.

En ce qui concerne l'Afrique, ces derniers ont été considérés jusqu'ici principalement comme quelque chose à éviter. C'est pour cette raison que l'on sait pas *pourquoi* les gens préfèrent l'interview de groupe à l'interview individuelle; il se peut aussi qu'ils soient disposés à lui confier quelque chose à l'intervieweur, c'est-à-dire à lui transmettre des informations dont l'utilisation n'est plus sous leur contrôle, à condition que cette communication soit contrôlée, ou même autorisée par leur groupe.

La discussion de groupe représente donc une occasion pour le groupe d'exercer son contrôle sur les manifestations verbales de ses membres. Tout ce qu'un membre du groupe y déclare est soumis ipso facto à l'approbation des autres; tout ce qui y est dit devra tenir compte des réactions anticipées du groupe. Celles-ci peuvent prendre différentes formes : tout membre peut assurer que le groupe laissera passer ses interventions; ou bien il peut escompter une approbation, ou même susciter la provocation du groupe. D'une façon générale, on peut dire que les locuteurs placent leurs interventions individuelles dans un éventail qui ne correspond à rien d'autre qu'aux normes du groupe. Cela n'exclut pas des déviants par rapports à ces normes, mais explique pourquoi la majorité des "déviants"⁶ dans un groupe de discussion se recrute parmi les taciturnes de ce groupe.

L'idéologie de l'interview individuelle implique que le sujet y serait libéré des influences du groupe, ayant ainsi l'occasion d'exprimer son attitude personnelle. Mais elle ne prend en considération que ce qui est immédiat et apparent et ignore tout ce que la théorie des groupes de référence (Hyman) a mis en évidence. Dans l'interview individuelle, l'influence du groupe continue à s'exercer, même en

6 Kreutz, 1972

devenant *implicite* ⁷; l'individu ne cesse de subir l'influence du groupe, mais il en subit l'influence *supposée*, plutôt que l'influence réelle. Le rôle du groupe passe donc de celui d'agent influençant *réel* à celui d'agent influençant *virtuel*.

Ceci contribue aussi à expliquer un fait bien connu: que les réponses recueillies par des interviews individuelles sont souvent très stéréotypées, donc des expressions partielles des vues collectives courantes. Si un individu a tendance à s'aligner sur les attitudes des autres, il peut le faire en évoquant des stéréotypes qu'il présume être largement répandus.

En résumé, on peut dire que les facteurs de groupe ne sont pas écartés par l'interview individuelle; ils existent virtuellement, sans être contrôlés. L'interview de groupe est plus réfléchie et plus réaliste sur les conditions du comportement social. Il semble que le fait d'isoler un sujet dans une interview individuelle soit moins le résultat de réflexions scientifiques que celui de l'image du monde qu'a conservée l'idéologie bourgeoise en considérant un individu indépendant du groupe comme un "Robinson".

Cette isolation a également pour résultat que dans l'interview individuelle l'intervieweur est amené à une fausse interprétation des réponses du sujet qu'il interroge. Il oublie notamment que les réponses de ce dernier sont largement déterminées par les caractéristiques spécifiques de la relation sociale qu'il a avec lui. Ces caractéristiques découlent de la relation de rôle dans l'interview individuelle. Dans le cas des questions fermés, le sujet ne peut qu'exprimer la direction et le degré de son adhésion à une position définie par l'intervieweur; dans le cas des questions libres par contre, le sujet ne peut que répondre à une question formulée par celui qui a construit le questionnaire. On lui demande de répondre lui-même à toutes les questions et personne ne s'intéresse de savoir si la question lui semble essentielle et s'il se sent apte et compétent pour y répondre. Or, quel que soit le comportement de l'intervieweur, une telle distribution des rôles a un aspect de *domination*. Même le scientifique qui s'intéresse davantage aux résultats qu'aux sujets-mêmes de son enquête ne peut éviter cette relation de domination, étant donné qu'elle se reflète dans les réponses des sujets. Dans celles-ci transparait un certain conformisme qui peut avoir de nombreux visages: la désirabilité sociale (orientation des réponses vers les valeurs que le sujet pressent être celles prisées par l'intervieweur); les réponses modérées, c'est-à-dire des réponses ne reflétant aucun militantisme pour sa propre cause; le "refus de refus" consistant à continuer l'interview sans y être intéressé.

C'est au vu de ces éléments de conformisme ou de soumission à l'autorité de l'intervieweur que certains chercheurs étudiant le potentiel de militantisme ouvrier dans les grandes entreprises ont été amenés à adopter comme technique d'enquête ⁸ les discussions de groupe.

7 Allport, 1954 a — à juste titre — définit toute la psychologie sociale comme une science qui étudie le comportement de l'individu sous l'influence de la présence *réelle* ou *implicite* d'autres.

8 Voir Lau, 1977

3. L'EXECUTION DE L'INTERVIEW DE GROUPE

3.1. PRINCIPES GENERAUX POUR LA FORMULATION DES REGLES POUR L'INTERVIEW DE GROUPE

La formulation des règles pour mener l'interview de groupe doit partir logiquement de deux principes :

3.1.1.

Les règles pour mener à bien une interview de groupe doivent être tirées de la *théorie* de cette procédure. Si l'analyse de l'histoire des différents essais entrepris en matière d'interview de groupe révèle qu'il y a eu de nombreux tâtonnements, compromis, contradictions et aberrations, on est bien forcé de constater que les efforts déployés en vue de donner à cette technique un fondement sûr et une forme cohérente sont loin d'être suffisants. C'est pourquoi les règles de l'interview de groupe ne peuvent dépendre ni du style personnel d'animation de l'intervieweur, ni d'autres théories et pratiques, ni encore moins de rien de très précis, mais bien d'une théorie de l'interview de groupe. Si, dans ce qui précède, on a mis l'accent sur la situation "groupale" en tant que lieu pouvant fournir au groupe l'occasion de déployer ses capacités de contrôle et de dégager une objectivité, il est nécessaire que l'interview de groupe soit menée de telle sorte qu'elle favorise l'actualisation de ces potentialités ⁹.

9 Pendant les dernières années, en R. F. A., Thomas Leithäuser, Ute Volmberg et leurs collaborateurs ont utilisé systématiquement des discussions de groupe pour étudier la "conscience de la quotidienneté". Pour cette équipe, cette conscience — une structure collective — consiste en des formes d'interaction, des stratégies de consensus et des modalités de contrôle social dont la fonction est de refouler des aspects indésirables de la réalité sociale et des pulsions irréalisables dans les conditions actuelles. Par une „herméneutique des profondeurs”, inspirée par la psychanalyse, la "kritische Theorie" de l'école de Francfort et l'interactionnalisme symbolique, ces différentes formes de résistance sont alors déchiffrées.

Par rapport à la procédure décrite ici, il y a à la fois des communalités et des différences: la communalité fondamentale consiste dans la reconnaissance du groupe comme lieu où se constitue la conscience — ou la résistance — de l'individu. Les différences se situent au niveau de l'intention de la procédure, de son exécution et du dépouillement: la méthode de Leithäuser et d'autres n'est pas une interview proprement dite, dont le but serait le diagnostic du groupe, mais plutôt un essai d'étudier les formes d'interaction que les personnes présentes utilisent pour stabiliser leur conscience idéologique. Comme il y a peu d'intérêt pour les structures internes du groupe et externes au groupe, il y a une différence claire à la procédure d'intérêt socio-psychologique décrite ici. Logiquement, le comportement de l'animateur est aussi autre chez Leithäuser: Comme il s'agit d'explorer la conscience de la quotidienneté,

3.1.2.

Cependant, une interview de groupe ne doit pas être conduite en fonction de sa seule théorie, mais aussi en fonction de son dépouillement. Il est fréquemment arrivé que des chercheurs aient organisé des discussions de groupe sans penser à leur dépouillement. Dans l'unique souci d'enregistrer, ou de faire protocoler l'interview, ils ont pensé pouvoir reporter le dépouillement à une date ultérieure. Tout ceci avait eu pour résultat le gonflement des archives de protocoles non-dépouillés, ou des "dépouillements" réduits à la simple citation de certains passages de la discussion. On se trouvait donc face à deux types d'embarras devant le dépouillement. Il s'ensuit que le dépouillement n'est pas une question à poser secondairement, mais doit être la récolte des réponses au cours du déroulement de l'enquête. Bref, il doit lui aussi faire partie de la conduite de l'interview de groupe.

3.2. LA PHASE PREPARATOIRE (PHASE DE MOTIVATION) ¹⁰

Une interview de groupe exige, plus que d'autres techniques développées en sciences sociales, une préparation sans laquelle la motivation indispensable à son déroulement ne peut être assurée. Cette préparation comporte trois tâches distinctes:

3.2.1. *L'annonce d'une interview de groupe*

Cette annonce n'a pas seulement pour but de susciter la disponibilité des membres du groupe que le chercheur veut inclure dans l'interview du groupe lui-même. Il doit aussi faire reconnaître que la disponibilité ne dépend pas de lui, mais du groupe lui-même.

3.2.2. *Présentation globale du thème*

Il s'agit là moins d'une tâche d'*information* que de *motivation*. Le chercheur doit expliquer le but de la recherche, de telle manière que le groupe en arrive à la

il a à veiller surtout sur le caractère quotidien de la discussion. Enfin, l'interprétation herméneutique est différente de l'interprétation socio-psychologique développée ici.

Voir Volmberg, Leithäuser & Volmberg, 1981 et Volmberg, 1980.

10 Ce point et les deux points suivants doivent beaucoup à un séminaire informel sur l'interview de groupe, auquel ont participé le Chef de Travaux Muzula, les assistants Kibwenge, Mbaya, Temokpini, Tibamwenda et Yongo et l'étudiant Kabila de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education du Campus Kisangani de l'Université Nationale du Zaïre.

conclusion qu'il ne s'agit pas seulement d'un problème du chercheur, mais aussi d'un problème du groupe. On peut même considérer cet essai de persuasion comme un test qui renseigne le chercheur sur le fait de savoir si l'interview de groupe est faisable ou non. S'il n'arrive pas à convaincre le groupe de l'importance et de la légitimité de son thème de recherche, il devrait y renoncer et réexaminer soit son domaine de recherche, soit le choix de sa population d'enquête. L'acceptation des thèmes par le groupe constitue donc un troisième principe sélectif pour l'interview de groupe.

On peut certes créer une motivation extrinsèque, en apportant des cadeaux, ou en rémunérant la participation à l'interview. Mais le chercheur pourrait aussi se demander s'il ne devrait pas prendre au sérieux le fait qu'il est en train de faire des recherches qui n'intéressent pas la population, mais seulement lui-même, peut-être aussi la communauté scientifique. Il n'est pas exclu que le chercheur puisse *ajouter* une motivation extrinsèque; dans ce cas, on pourrait formuler deux conseils :

- a) Premièrement, il est conseillé de s'adapter aux formes d'hospitalité établies, p. ex. en offrant des cigarettes ou un verre de bière;
- b) deuxièmement, les cadeaux ne doivent en aucun cas conditionner des réponses, qui seraient alors achetées. Ceci augmenterait le danger de la "désirabilité sociale", c'est-à-dire des réponses dans le sens que les sujets présumement être celui désiré par l'intervieweur. Les cadeaux doivent au contraire être fonction des besoins du milieu du groupe (p. ex. des médicaments).

3.2.3. *Auto-présentation du chercheur*

La troisième tâche est la présentation du chercheur et de sa conception de la science sous un aspect pratique – ce qui signifie essentiellement un point de vue d'utilité.

Que l'intervieweur le veuille ou non, le groupe se fait une certaine image de ses intentions. L'intervieweur devrait alors veiller à ce que la *mission telle qu'elle est perçue* ne s'écarte pas trop de sa propre conception de cette mission. Si le groupe accepte son thème de discussion comme thème de recherche légitime, il n'a rien à dissimuler. Le travail entrepris pour réaliser une interview de groupe est vain si ce groupe perçoit l'intervieweur comme étant un agent du Service secret, ou d'un autre service de l'Etat, ou encore d'un autre groupe avec lequel les enquêtés ne seraient pas en bons termes. La perception de l'intervieweur par le groupe ne détermine pas seulement la sincérité de l'interview, mais encore son déroulement : une interview de groupe dans laquelle l'intervieweur n'a pas gagné la confiance du groupe démarre mal et se joue sur des plans secondaires (pseudo-discussion), au lieu de libérer une productivité qui n'est possible que lorsqu'un groupe discute de ses propres problèmes dans un climat de confiance. C'est dans ce sens que l'interview de groupe se distingue d'une séance de dynamique de groupe classique, où l'animateur est tout d'abord un inconnu aux yeux des membres, ce qui suscite chez eux des attitudes à la fois prudentes et exploratrices. Il est vrai qu'on décèlera toujours une trace de prudence au début de chaque interview de groupe.

3.3. L'INTRODUCTION DE L'INTERVIEW DE GROUPE

De prime abord, il faut souligner l'importance de l'introduction proprement dite, car elle constitue le cadre de ce qui sera dit pendant l'interview. Alors qu'au cours de l'interview de groupe le contrôle est progressivement passé au groupe, l'introduction est le principal champ d'intervention de l'intervieweur; tout ce qui n'a pas été dit dans l'introduction et qui doit être reporté dans la discussion perturbera cette dernière.

Analytiquement, l'introduction peut se présenter sous deux aspects :

- a) Le premier est thématique, c'est-à-dire qu'il concerne le contenu et la forme de l'exposition du thème.¹¹ Alors que le contenu thématique de l'introduction détermine la *direction* que prendra l'interview de groupe, sa forme – essentiellement le degré de sa précision – détermine son *cours*: soit un abord direct au thème, soit une oscillation, un tâtonnement, contraignant ainsi les membres du groupe à trouver un objet commun de discussion. Il est évident que la définition du thème doit être précise pour que chacun le comprenne de la même façon. Ensuite, les trois aspects doivent être clairement expliqués et soulignés, de façon équilibrée. On peut, p.ex., être amené à une sur-estimation des points communs, si l'on accentue trop le contraste du groupe avec d'autres. Il arrive que les intervieweurs, voulant être non-directifs, confondent non-directivité et manque de précision du thème. En effet, la non-directivité bien comprise signifie que la manière de traiter un thème précis, – la logique de développement de ce thème et la distribution des tâches aux différents membres en vue d'arriver à une conclusion – est laissée au groupe. L'intervieweur quant à lui peut proposer une articulation du thème en sous-thèmes, mais il devrait ajouter qu'il s'agit là d'une aide à la discussion, qui lui semble être utile *à lui*, mais qu'il est bien possible que le groupe préfère une autre articulation pour arriver à mettre de l'ordre dans la discussion.
- b) Le deuxième aspect est socio-psychologique ou concerne plus précisément la manière dont l'intervieweur *s'adresse* aux membres du groupe. La manière concrète qu'il utilise est appelée ici "nature d'appel". Les deux grandes possibilités d'appel sont, d'une part, l'appel personnel, où on s'adresse à autrui *en tant qu'individu*, d'autre part, l'appel "groupal", où l'on s'adresse à autrui *en tant que membre d'un groupe donné*. Dans les deux cas, l'objet d'un appel peut être une ou plusieurs personnes, et l'appel peut être déterminatif ou non-déterminatif; dans ce dernier cas, il est laissé aux participants de la discussion

11 L'expression courante dans la littérature scientifique sur l'interview de groupe "stimulus de fond" est assez imprécise, raison pour laquelle elle n'est pas reprise ici.

de se sentir interpellés. La nature de l'appel est très importante, car les réponses sont principalement déterminées par les rôles dévolus par celui qui pose la question. Comme il a déjà été souligné dans le chapitre sur l'indication, il faut éviter tant une déviation individualiste que collectiviste et lancer des appels aux membres *en tant que membres de ce groupe, dans lequel chacun occupe sa propre position*. Par contraste, on comprendra ici pourquoi il est si important dans l'interview *individuelle* de demander au sujet de parler de ses expériences et de ses attitudes *personnelles*.

3.4 LA CONDUITE DE L'INTERVIEW DE GROUPE

Le principe déterminant le rôle de l'intervieweur dans le groupe peut se formuler comme suit : aider le groupe à développer son objectivité, celle-ci étant conçue comme systématisme dans les particularités. L'intervieweur doit à la fois évoquer aux différents membres du groupe les expériences concrètes liées au thème de l'interview et les inciter à découvrir ensemble les liens pouvant exister entre les contenus des diverses interventions. Il ne mène donc pas l'interview suivant un fil conducteur pré-établi, mais se comporte en tant que tuteur d'une pensée collective naissante dans le groupe.

Les expériences concrètes sont une réponse aux questions de l'intervieweur désirant savoir comment les membres vivent leur groupe, chacun selon sa position particulière qu'il y occupe. Mais l'accès à ces expériences peut être barré de différentes manières, comme celle, bien connue, où un membre a tendance à monopoliser la parole. Dans ce cas, l'intervieweur devrait lancer des appels pluralistes, en suggérant que chaque membre vivant la situation du groupe à sa façon est donc habilité à s'exprimer. Il peut demander aux taciturnes pourquoi ils le sont, mais il devra éviter de s'adresser à eux *en tant que tels*. Tout d'abord, parce que c'est justement ainsi qu'il risque de leur faire jouer ce rôle dans l'interview, puis, parce qu'en s'adressant aux taciturnes il ne ressort pas clairement s'il s'agit d'un appel personnel ou d'un appel collectif.

Une autre manière de barrer l'accès aux expériences concrètes consiste à tirer des conclusions partielles ou prématurément définitives que l'intervieweur aura à mettre en question.

Le souci du *systématique*, d'autre part, incite l'intervieweur à demander les *relations* entre les contenus des différentes interventions. L'intervieweur devrait donc inviter les membres du groupe à se référer au contenu des interventions des autres. Cette référence à d'autres peut tout d'abord signifier que le contenu de l'intervention d'un membre peut servir d'aide heuristique à un autre; un membre peut donc découvrir quelque chose en lui à la lumière de ce que l'autre dit. Ceci peut être une concrétisation du principe que, dans l'interview de groupe, "l'influence" entre les membres n'a pas une fonction négative, mais positive.

Cette référence peut signifier d'autre part "relation logique": confirmation,

contradiction, complément, etc.. L'intervieweur devrait motiver le groupe à éviter une "discussion" où une intervention n'est pas dans la ligne des autres. Il devrait signaler au groupe que ce n'est pas lui qui fait la synthèse, mais bien le groupe lui-même.

Il peut favoriser cette tendance en soulignant, déjà dans l'introduction, que les membres ne devraient pas s'adresser à lui, mais à l'ensemble du groupe. C'est aussi dans l'introduction déjà qu'il devrait dissuader d'une "discussion" purement énumérative, en déclarant que "conclusion" ne signifie pas nécessairement "unanimité", mais que les controverses sont essentielles et souvent des plus fructueuses.

Tout ce qui a été développé jusqu'ici sur le rôle de l'intervieweur ne concernait que son comportement positif; mais il a aussi des fonctions négatives, à savoir d'être attentif aux déviations et aux déraillements de la discussion, dont on peut distinguer trois types :

- a) Des déviations du thème individuelles. Là, l'intervieweur doit intervenir, p.ex. en demandant au groupe si cette intervention peut alimenter la discussion.
- b) Il peut exister des animosités personnelles entre les membres. L'intervieweur devrait alors savoir si elles peuvent être en relation avec le thème de la discussion.
- c) Outre ce cas de "dynamique de groupe" pouvant être déclenchée par le thème lui-même, il y a encore celui de la "dynamique de thème", où le thème mis en discussion s'écarte du thème initial, tout en restant un thème de discussion commune. Dans ce cas, l'intervieweur pourrait demander si ce nouveau thème est plus important au groupe, le thème initial n'ayant peut-être pas assez saisi le vrai problème.

3.5. DEUX EXEMPLES

Voici en exemple deux extraits d'une interview de groupe, menée en août 1979. La première a été réalisée dans un petit village à environ 200 km au sud-ouest de la ville zaïroise de Kisangani. Les villageois appartiennent à l'ethnie des Mbole et l'interview a été menée par un assistant de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education de l'Université National du Zaïre, Campus de Kisangani. A part quelques brefs passages, où les sujets discutaient les réponses entre eux dans leur dialecte, le Kimbole, l'interview a été menée en Lingala, langue vernaculaire d'une grande partie du Zaïre; elle a été enregistrée, puis traduite en français et transcrite. Ces interviews ont été conduites dans le cadre d'un projet de recherche sur la situation sociale et économique au village zaïrois, eu égard à une tendance à l'exode rural. La première séquence traitait d'un problème existant à l'intérieur du groupe, celui du passage de l'économie de subsistance à l'économie monétaire. Les fractions du groupe en opposition sur ce problème sont définies en terme de leur appartenance de génération.

L'intervieweur sera désigné par *I* et les membres du groupe par les abréviations M1, M2, etc..

I *Vous avez cité les parties de l'animal que le papa du village doit manger; puis-je savoir pourquoi ?*

M5 Ce n'est pas pour rien que le cou et la tête de la bête, par exemple, soient remis aux parents. Ceci est appelé Tolo et a comme justification le fait que le père héberge et supporte les beaux-parents de son fils, tandis que la mère a souffert par lui pendant neuf mois en le portant dans son ventre. C'est ainsi qu'en récompense, notre société leur donne un privilège sur certaines parties de l'animal : la tête pour la mère et le cou pour le père. Aujourd'hui, les enfants ne nous reconnaissent plus ce droit. Questionnez-les!

I *Chers amis, pourquoi ne reconnaissez-vous plus aux pères leur droit ?*

M3 Ce n'est pas sans raison; autrefois, la dot que les parents remettaient à leurs enfants, un anneau de cuivre, était source de souffrances. Ils devaient beaucoup travailler pour la belle famille, dans les grands champs, contre ce seul anneau. Maintenant, où il est question d'argent, je travaille pour moi, en gagnant mon argent, ce qui m'épargne ce gros travail.

Les pères, dans le désordre :

Ecoutez! Mensonge! Quelqu'un vous donne l'argent et vous m'oubliez, moi votre père!

M4 Il est vrai qu'avec l'argent, je ferai moi-même mon champ, et je supporterai les dépenses de mon mariage, mais je ne manquerai pas de nourrir mes parents!

I *C'est cela que j'ai demandé!*

M3 Nous refusons de leur donner le cou de la bête parce que si nos beaux-parents viennent, ils ne font plus sortir deux Zaires ^{1 2}!

Les pères :

Mensonge!

M5 Je jure devant vous, j'ai mes biens en forêt; quand il aura vu sa femme, c'est moi qui serai invité à parler avec la belle famille. Comment est-ce que je ne peux pas dépenser ?

Montre-moi la femme et l'argent que tu as!

M1 Non! A-t-il d'abord payé ce que le père a dépensé pour l'élever?
Les fesses que je lui lavais, m'a-t-il payé pour ça ?

M5 Je lui dirai de donner le peu qu'il a pour que nous retirions sa femme!

M7 Je suis déjà vieux, mes bras sont déjà fatigués; il faut le considérer et me soutenir comme je vous ai soutenus!

M5 Si les enfants ne donnent plus aux pères ce qu'ils méritent, c'est parce qu'ils considèrent que la tradition est dépassée. Alors, comme ils ont l'argent dont nous manquons, ils ne respectent plus leurs pères!

12 L'unité monétaire zairoise s'appelle aussi "Zaire", en abréviation: Z.
1 Z équivalait en août 1979 à à peu près 0.75 FS.

Le deuxième extrait de discussion est une autre relation de ce même problème au monde extérieur au groupe, à savoir le passage de l'économie de subsistance à l'économie monétaire. Ici, le groupe extérieur est un groupe de commerçants de connivence avec l'administration.¹³ Ce qui est développé ici par les paysans – des habitants ngandu d'un autre village reculé zairois –, c'est la position du monopole des commerçants :

I Je pense que vous êtes nés vers 1920, 1930 ?

M1 1930.

I Alors, à cette époque-là quand vous n'aviez pas encore engendré ce citoyen-là, est-ce que vous viviez bien ou mal ? Quand vous n'aviez pas cet enfant – parce que maintenant vous pensez que vous survivez à cause de cet enfant, qui a étudié – comment étiez-vous avant de l'avoir ?

M1 Sachez que la vie a changé; la vie d'autrefois était différente de celle d'aujourd'hui. Je n'avais pas encore terminé, mais vous avez bien posé votre question. Actuellement, nous souffrons sérieusement à cause des prix du commerce; on vous dira la même chose dans tout le pays ! C'est là que voulais en venir !

I Quels sont ces biens que vous avez payés cher dans les magasins ?

M1 Les habits pour femmes qui coûtaient 5 Z., 4 Z., coûtent aujourd'hui 75 Z., 80 Z.. Du vrai wax 115 Z. Des tricots de ce genre 40 Z.

M2 30!

I Vous avez dit qu'en son temps, vous n'aviez pas d'acheteurs pour votre café. Maintenant que vous en avez, vous devez avoir beaucoup d'argent pour acheter ces biens. Comment supportez-vous de vendre votre café aux commerçants qui, eux, vendent d'autres articles ? Vous pouvez augmenter le prix de votre café, afin de pouvoir acheter les chemises et les autres objets dont vous avez besoin /

M1 Pour le café, nous ne fixons pas nous-mêmes les prix. Ce sont eux qui envoient leur prix !

I Des commerçants ?

M2 Ce sont les acheteurs qui fixent le prix et non le propriétaire du café !

I Ce n'est pas possible, Citoyen ! Si vous allez au magasin pour acheter une chemise, le vendeur vous dira que ça coûte 35 Z.; si vous en avez 25, vous n'aurez rien. Vous aussi, avec votre café, si vous dites que le sac coûte 80 Z., ils viendront et s'ils refusent, ils s'en iront !

13 Voir Streiffeler, 1982. L'application de l'interview de groupe parmi les paysans d'une coopérative agricole au Zaïre a bien mis en évidence les relations conflictuelles entre les paysans et les moniteurs agricoles; voir Mbaya, 1980.

- M1 L'Etat n'a pas décidé ce prix-là !
- M2 Récemment, ils ont discuté au niveau de la Zone pour que chacun fixe le prix de son café, ou que l'Etat détermine un prix pour tout le monde. Le Commissaire de Zone a dit que ce sont les acheteurs qui fixeront le prix. Si vous mettez un prix élevé et qu'ils n'achètent pas : que ferez-vous du café ? C'est pour cela que les vendeurs de café n'ont pas de force; d'où, nous ne gagnons pas beaucoup d'argent avec le café !

4. LE DEPOUILLEMENT

L'avis est parfois exprimé que les interviews de groupe ne seraient pas dépouillables, à cause de leur "complexité". Il est évident que cette position n'est concluante que si on met sur le même pied "dépouillement" et "dépouillement schématique", comme, p. ex., le dépouillement d'un test à choix multiple dont les bonnes réponses sont connues d'avance.

D'autres préconisent de se limiter à un dépouillement "hermeneutique", consistant à approfondir tel ou tel passage de la discussion. Ce qui manque à ces deux positions, c'est l'idée d'un dépouillement systématique et rigoureux, critère qui n'est pas rempli par l'emploi de méthodes quantitatives per se, mais bien quand les principes du dépouillement répondent en tous points à ceux de la procédure.

Quels doivent donc être les principes et la selectivité du dépouillement ? Tout d'abord, le déroulement de l'interview doit faire l'objet d'une évaluation; d'une part afin de permettre à l'intervieweur de juger de la validité des résultats et de la conformité de l'interview à ses principes généraux, d'autre part, afin de lui fournir l'occasion de faire son auto-critique, amorçant ainsi le processus cumulatif de son apprentissage.

Une autre selectivité doit être axée sur les vécus des membres du groupe et sur leurs velléités d'agir face au problème donné, et ceci, sous les trois aspects évoqués. Il y a ici deux positions extrêmes qui doivent être évitées : d'une part, un dépouillement n'est pas un protocole textuel de la discussion, avec tous les malentendus et les déviations individuelles et collectives qu'elle aura pu provoquer. D'autre part, un dépouillement ne consiste pas en un résumé des positions finales de la discussion de groupe. Ce qu'on peut considérer comme dépouillement, c'est l'évolution des positions jusqu'à celles qui sont considérées comme finales par le groupe, tous les malentendus et les accrocs mentionnés ayant été éliminés. Cette métamorphose du champ des opinions est considérée comme le résultat à la fois des arguments avancés et des attitudes de certains membres qui ont ainsi pu avoir une "influence sociale".

En ce qui concerne l'évaluation du *déroulement* de la discussion, elle doit porter sur les comportements de l'intervieweur et des membres du groupe, ainsi que sur l'interaction entre ces derniers; ceci, en conformité aux exigences de l'interview de groupe.

Cela conduit aux questions suivantes : l'intervieweur a-t-il pu suivre les comportements selon le rôle qui lui est dévolu dans l'interview de groupe, et sinon, pourquoi? Les membres du groupe se sont-ils prononcés en tant que membres du groupe – mais ayant des fonctions particulières dans ce groupe – sur le problème sous ses divers aspects? En d'autres termes : outre des déviations thématiques, les déviations individualistes (non-référence au groupe) et globalistes (non-observation des différenciations au sein du groupe) ont-elles pu être évitées? Cette dernière déviation peut être tolérée si le "speaker" du groupe est reconnu par le groupe en tant que tel. Il s'agit de s'en assurer, ainsi que de déterminer s'il s'exprime pour *tout* le groupe, ou pour certaines fractions seulement; il est utile de rappeler ici que la non-contradiction ne signifie pas nécessairement consentement.

Il faut évaluer ensuite l'interaction des membres, qui a un aspect négatif et un aspect positif. L'aspect est négatif lorsqu'un membre a été empêché d'exprimer son point de vue particulier, ou bien lorsqu'on n'arrive pas à faire la synthèse des interventions individuelles, soit par manque de coordination (pas de logique entre les interventions), soit parce que des revendications au leadership n'ont pas été acceptées dans la discussion, ou par suite de rivalités.

Une discussion peut être qualifiée de positive quand les membres sont assez stimulés pour obtenir un débat productif, donnant une image riche et plus objective de l'implication du groupe dans le problème et des démarches entreprises pour y faire face. Si tel est bien le cas, on peut parler de processus d'apprentissage chez les membres. Il devrait être maintenant clair que l'analyse de l'interaction n'est pas un but en soi et ne peut omettre la référence au but de la discussion, sans quoi elle ne serait qu'une expérience socio-psychologique sur l'interaction "groupale", dont les résultats ne serviraient pas à grand'chose.

En ce qui concerne le dépouillement du *contenu* de l'interview, il faut d'abord répondre à la question initiale de savoir si le thème de discussion exprimait réellement un problème du groupe, ou s'il n'était que le reflet d'un problème de l'intervieweur. C'est surtout à partir des indices de participation effective et émotionnelle que cette question peut trouver une réponse.

Ce préalable étant établi, le dépouillement peut se diriger vers le thème de discussion sous ses trois aspects. Le dépouillement de ces trois aspects peut être facilité si l'on distingue les *positions* – c'est-à-dire des formulations résumant l'attitude des membres du groupe à l'égard du thème – et les *arguments* selon lesquels sont prises ces positions. Ceux-ci peuvent être de différentes natures : des expériences communes ou individuelles, une pratique commune ou individuelle, des principes ou des axiomes, des stéréotypes, les avis de certaines autorités ou de plusieurs personnes et surtout des normes évaluatives, c'est-à-dire des conceptions de ce qui est juste et servant de critère pour mesurer l'état actuel des choses; il suffit de dévier de ce critère pour déclencher des émotions et des actions. C'est surtout dans ce sens qu'il faut comprendre la notion "normes de groupe",

dont la mise en évidence a été faite par Mangold (1960) qui l'a désignée comme objet propre aux interviews de groupe.

En ce qui concerne le *premier aspect*, il faut trouver une réponse à la question suivante : à quel degré le problème est-il vécu comme un problème individuel, collectif ou spécifique à certains sous-groupes ? Si l'on insiste sur le vécu, c'est qu'il ne faut pas s'arrêter à un plan purement cognitif concernant le caractère communautaire du problème, mais approfondir la question de savoir si et dans quelle mesure les membres du groupe sont *touchés* d'une façon différente par le problème.

Normalement, on trouve à la fois des points communs et des différences entre individus et sous-groupes. Même lorsqu'il s'agit de la position des individus, le groupe ne doit jamais être perdu de vue : l'objectif n'est pas de mettre en évidence le profil des positions de tel ou tel individu, mais bien plus la diversité ou les clivages existant dans le groupe.

Quant au *deuxième aspect*, il faut se faire une image de la relation du groupe concerné à ceux qui constituent son entourage social, la société tout entière, de même que le pouvoir établi. Il importe alors de définir les *attentes* du groupe par rapport à son entourage, p. ex. d'aide ou de rien, d'où l'impression d'être abandonné, ainsi que les sentiments liées à ces attentes, p. ex. l'espoir et le désespoir. Les relations de domination méritent une attention particulière. L'attitude à l'égard des groupes extérieurs peut non seulement être exprimée clairement, mais aussi manifestée par un comportement, notamment à l'égard de l'intervieweur, souvent considéré comme agent d'un groupe extérieur. L'attitude prise à l'égard de ce dernier est en quelque sorte omniprésente pendant toute la discussion, si bien que, p. ex., un comportement très positif des membres du groupe peut signifier qu'ils cherchent à établir une alliance entre eux et le groupe qu'ils présumant être représenté par l'intervieweur.

C'est là que l'intervieweur peut donner le maximum de feedback au groupe, en décrivant de façon réaliste les relations que son groupe peut avoir avec le groupe interviewé. Une deuxième possibilité de feedback est la *comparaison* entre le groupe interviewé et d'autres groupes environnants, pouvant porter des éléments spécifiques aux groupes — qu'il s'agisse d'éléments négatifs, ou au contraire positifs constituant alors une innovation pour les autres groupes. Théoriquement, l'intervieweur peut aussi — comme feedback — donner officiellement au groupe le résultat du dépouillement de l'interview quant aux différences internes du groupe, mais il arrive rarement qu'il puisse lui révéler des éléments qui lui seraient inconnus.

Le *troisième aspect* enfin concerne la pratique du groupe, et cela surtout sous l'angle social. Il faut souligner ici à quel point le degré de concordance qu'on a pu déceler dans le vécu se reproduit dans l'action; il faut aussi souligner le rôle joué par la cohésion du groupe dans cette action. Il faut éviter de plus la réification des normes sociales comme quelque chose en soi, mais les considérer au contraire comme des "essentials" dans l'action. Ainsi, des normes strictes sont en concordance avec des activités collectives; pour une action collective, il faut pouvoir compter sur l'autre.

Les normes avec beaucoup d'espace pour l'individuel — comportant donc un certain libéralisme — peuvent avoir deux significations assez différentes: d'une part, celle

d'une différenciation des rôles dans le groupe, ce qui n'exclut pas une action commune, et qui peut même la promouvoir, en ce sens qu'elle peut être bénéfique à une division des tâches; d'autre part, ce libéralisme peut engendrer un groupe incapable d'action commune, soit parce qu'il n'est *pas encore* assez cohérent, soit parce qu'il est en crise, soit enfin parce que c'est la débandule. Normalement, on peut aisément différencier entre ces éventualités, à travers le contenu de la discussion, ou surtout son ton affectif.

Un dernier point de vue important pour l'aspect pratique est son *plan de réalité* (Lewin). S'agit-il de la réalisation d'une pratique sociale (remontant à quelle époque?), en voie d'organisation (c'est-à-dire une préoccupation réelle du groupe, ayant toujours eu tendance à être mise au premier plan dans les interviews), ou alors d'un projet d'avenir sous forme de plan élaboré, ou simplement d'un vague souhait?

5. CONCLUSION

Le travail qui vient d'être exposé représente une construction méthodologique conçue de telle manière qu'elle soit apte à saisir et à analyser certains phénomènes de la réalité sociale africaine, tout en respectant leurs caractères essentiels et en évitant une distorsion due à des méthodes de récolte calquées sur une autre réalité, ou sur une simple idéologie. Cependant, plusieurs lacunes sont encore à combler avant qu'on puisse attribuer à l'interview de groupe le statut d'une technique bien établie.

La *première lacune* concerne le manque de précisions sur le degré auquel la technique remplit les exigences des critères scientifiques, dont les plus importants sont les suivants :

- a) la fidélité, ou la cohérence interne qui est d'autant plus grande que les parties sont formées en un système de renvois mutuels concluants ;
- b) la validité, c'est-à-dire la proximité de ces résultats avec le vécu et les actions réelles, ainsi que la place qu'occupe cette technique dans un champ méthodologique plus large, permettant d'une part la mise en relief de la spécificité de cette technique et d'autre part la découverte de points de convergence entre ces résultats et ceux obtenus par d'autres techniques.

La *deuxième lacune* concerne la relation entre les résultats de plusieurs interviews de groupe. Que faut-il faire lorsque l'enquête n'est pas menée dans un seul village, mais dans une région comprenant un certain nombre de villages ? Le thème de cet article est l'interview de groupe unique, mais on peut déjà formuler deux principes :

- a) Tout d'abord, si l'on est animé d'un souci de représentativité, celle-ci doit être comprise au niveau du *groupe*, la représentativité n'est pas atteinte si la

composition des individus du groupe reflète la composition de ceux de la région concernée. Si, p.ex., la moitié des villages a une majorité de jeunes gens et l'autre moitié une majorité de vieux, un village avec une majorité de personnes d'âge moyen ne sera pas un village représentatif. Il faut plutôt chercher un village typique – d'après d'autres critères jugés importants – avec une majorité de jeunes et un deuxième village avec une majorité de vieux.

- b) Le deuxième principe concerne le mode de composition des résultats. Si, dans une interview de groupe particulière on accorde une attention spéciale à la communication entre les membres, il est logique que cet aspect soit aussi au premier plan des relations entre les groupes.

On raconte d'abord le cas où des groupes ont peu ou pas de communication entre eux. La formulation d'un résultat général – ou au contraire le constat de son absence – est alors du ressort du *chercheur* qui analyse les concordances et les différences. Si d'autre part, les groupes sont en communication, le mode d'agrégation des différents éventails d'attitudes dépend des processus réels de communication et d'influence.

La *troisième lacune* a trait à l'instrumentalité de l'interview de groupe, compte tenu des différentes stratégies de recherche sous leur aspect pratique. Cette discussion est limitée ici à l'instrumentalité de l'interview de groupe pour la recherche-action, ¹⁴ mais elle ne concerne pas exclusivement cette dernière.

Depuis l'ouvrage pionnier de Haag et al. (1972), cette technique a été recommandée comme véhicule possible des intentions de la recherche-action. Il est regrettable cependant que cette recommandation ait toujours été un peu globale. ¹⁵ En effet, une analyse de l'interview de groupe en ses éléments structurels et l'étude de la relation de ces éléments avec les principes de la recherche-action font défaut. Or, il est très facile de démontrer l'instrumentalité – non seulement la compatibilité – des éléments structurels de l'interview de groupe développés ici dans le but de la recherche-action. Si l'interview de groupe ne peut être légitimée que si son thème constitue un problème pour le groupe et si le groupe est censé exercer le contrôle et diriger la discussion, il s'agit alors de considérer le groupe comme un sujet de la recherche, plutôt que son objet. Cette même intention apparaît aussi dans les trois aspects de l'indication: lorsqu'il s'agit de thématiser les clivages à l'intérieur du groupe, le groupe lui-même en est le sujet épistémologique et pas un autre groupe qui pourrait alors les exploiter dans des buts scientifiques ou manipulateurs. Dans le cas des relations extérieures, par contre, on expose le thème sur un plan inter-groupes, ce qui signifie un plan politique concret. Enfin, en mettant l'accent sur l'aspect pratique, les groupes sont reconnus comme des agents d'action et de changement; cette situation est très différente de celle de l'interview individuelle, où l'isolement des sujets se traduit facilement par des réponses qui expriment une impuissance, de purs souhaits ou des attitudes gratuites. Last but not least, dans l'interview de groupe, le chercheur est confronté avec des questions qui sont autant ses propres contributions.

14 Cette discussion doit beaucoup à une rencontre scientifique du "Arbeitskreis Politische Psychologie" de la "Deutschen Vereinigung für Politische Wissenschaft" sous la direction de Klaus Horn en 1980 à Francfort.

15 La situation de recommandation globale est surpassée par l'article de Ute Volmberg, 1977. L'auteur y montre que l'interview de groupe peut être utile pour la



Une interview "individuelle"



Interview de groupe

BIBLIOGRAPHIE

- ALLPORT, G. W. (1954), *The Historical Background of Modern Social Psychology*, *Handbook of Social Psychology*, Vol. 1 (Lindzey, G. Ed.) (Addison-Wesley, Cambridge/Mass.) 3–56.
- BAZINGA, D. (1968), "Psychopalabre adapté à la culture africaine" (IIème Colloque Africain sur la Psychiatrie, Dakar).
- DOWNS, C. W., SMEYAK, G. P. & MARTIN, E. (1980), "Professional Interviewing" (Harper & Row Publishers, New York).
- HAAG, F., KRUEGER, H., SCHWAERZEL, W. & WILDT, J. (1972), "Aktionsforschung" (Juventa-Verlag, München).
- KREUTZ, H. (1972), "Soziologie der empirischen Sozialforschung" (Enke, Stuttgart).
- LAU, CH. (1977), Zugänge zur Wirklichkeit: Methodeninnovationen im DFG-Forschungsschwerpunkt Industrie- und Betriebssoziologie, *Soziale Welt*, 28 (1977) 144–166.
- MANGOLD, W. (1960), "Gegenstand und Methode des Gruppendiskussionsverfahrens" (Europäische Verlagsanstalt, Frankfurt/M).
- MBAYA, M. (1980), "Des conditions d'interaction entre paysans, encadreurs agricoles et ingénieurs agronomes dans le processus de vulgarisation et de développement agricoles". (Université Nationale du Zaïre, Campus de Kisangani, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation) (Thèse de doctorat non publiée).
- NISSEN, M. (1977), "Gruppendiskussion. Interpretative Methodologie – Methodenbegründung – Anwendung (Wilhelm Fink Verlag, München).
- POLLOCK, F. (1955), "Gruppenexperiment" (Europäische Verlagsanstalt, Frankfurt/M).
- STREIFFELER, F. (1982), "Sozialpsychologie des Neokolonialismus. Intergruppenbeziehungen in Zaïre" (Campus Verlag, Frankfurt/M).
- VOLMBERG, B., LEITHAEUSER, TH. & VOLMBERG, U. (1981), Politisches Bewusstsein als Untersuchungsfeld interpretativer Sozialforschung, *Politische Psychologie* (Klingelmann, H.-D., Kaase, M. & Horn, K. Eds.) (Westdeutscher Verlag, Opladen) 437–451 (= *Politische Vierteljahresschrift, Sonderheft 12 / 81*).
- VOLMBERG, B. (1980), Das Verfahren der psychoanalytischen Textinterpretation am Beispiel eines Gruppendiskussionsprotokolls, *Interpretationen einer Bildungsgeschichte* (Heinze, Th., Klusemann, H. W. & Soeffner, H.G. Eds., Weinheim) 202–234.
- VOLMBERG, U. (1977), Kritik und Perspektiven des Gruppendiskussionsverfahrens in der Forschungspraxis, *Entwurf zu einer Empirie des Alltagsbewusstseins* (Leithäuser, Th., Volmberg, B., Salje, G., Volmberg, U. & Wutka, B. Eds.) (Suhrkamp Verlag, Frankfurt/M).